

Compte rendu des sessions plénières

Métropole, villes et villages : agir et interagir ?
Dialogue entre élus, artistes et travailleurs culturels

Réalisé par Les Arts et la Ville
Janvier 2005

les arts et la ville

17^e colloque annuel
du 20 au 22 octobre 2004 - Montréal

Interagir ?

LES ARTS ET LA VILLE



Montréal

Table des matières

Introduction

1. Plénière <i>Métropole, Villes et Villages : agir et interagir ?</i>	4
1.1 Présentation	4
1.2 Le rôle des différentes catégories de municipalité	4
▪ Le défi de la métropole : harmoniser son développement culturel local à son positionnement international	5
▪ Québec, Ville d'art et de culture et capitale des régions	5
▪ Rimouski, un pôle culturel qui rayonne sur l'ensemble de sa région	5
▪ New Richmond, une municipalité au cœur d'une MRC à caractère rural	6
1.3 L'interaction comme modalité d'action municipale à l'échelle locale	6
▪ La municipalité agit de concert avec le milieu culturel	6
▪ L'adoption d'une politique culturelle : un processus de consultation propice aux échanges	6
▪ La formation d'un comité culturel favorise l'interaction continue	7
1.4 La non-interaction municipale	7
▪ L'état des lieux : des bonnes intentions à la réalité	7
▪ La Ville de Québec, un cas d'exception	7
1.5 Obstacles et pistes de développement	8
▪ Les municipalités peinent à assurer leur propre développement	8
▪ Les municipalités : compétition ou interaction	8
▪ La valeur ajoutée des interactions municipales, un pré-requis essentiel	9
▪ Les écarts entre les municipalités	10
▪ Les ressources pour soutenir les échanges culturels municipaux, un incitatif de taille	10
▪ L'interaction par l'intermédiaire des organismes culturels	10
▪ Le parrainage entre municipalités	10
▪ Des entremetteurs pour faciliter les interactions municipales	10
2. Plénière Dialogue entre élus, artistes et organismes culturels	11
2.1 Présentation	11
2.2 L'expérience de Sherbrooke et de Palmarolle	11
▪ La dimension culturelle de la revitalisation du centre-ville de Sherbrooke	11
▪ La beauté et l'art en action à Palmarolle – L'implication des citoyens soutenue par le dynamisme et l'ouverture d'esprit d'un maire	13
2.3 Constats et pistes de développement	14
▪ Créer des espaces pour favoriser le dialogue entre les acteurs de la ville	14
▪ Favoriser une approche transversale du développement	15
▪ Faire connaître les priorités de la Ville au milieu culturel	15
Références	16

Introduction

« De plus en plus, on juge les artistes et la qualité des productions culturelles par leur capacité à exporter en France, en Grande-Bretagne ou au Japon, par exemple. Jamais, ou rarement, on parle du rayonnement qu'ils peuvent avoir à l'échelle territoriale et du rôle qu'ils peuvent jouer dans le développement culturel des régions. Nous sommes dans l'ère de la mondialisation. C'est bien. La Bibliothèque nationale a elle-même annoncé avec grande fierté ses collaborations avec la Bibliothèque de France et celle d'Alexandrie. Mais il ne faut pas non plus perdre de vue les échanges qui peuvent être faits au Québec afin de conserver un certain équilibre. »

Lise Bissonnette, allocution d'ouverture du 17^e colloque de Les Arts et la Ville.

Du 20 au 22 octobre 2004 avait lieu, à Montréal, le 17^e colloque annuel du réseau Les Arts et la Ville. Sous le thème *Interagir ?*, élus, fonctionnaires municipaux, représentants des gouvernements, travailleurs culturels et artistes ont eu l'occasion d'échanger, de partager des expériences, de réfléchir sur les façons de favoriser le développement culturel de leur localité et de leur région.

Le thème a été abordé sous forme interrogative puisque la question des échanges, d'une part, entre les municipalités et, d'autre part, entre les élus, les artistes et les organismes culturels, semble avoir été peu étudiée jusqu'à maintenant. Les recherches effectuées pour conceptualiser les plénières et les ateliers de ce colloque ont permis de retracer seulement quelques cas, à l'exception des jumelages nationaux et internationaux, d'interactions municipales à l'échelle provinciale. De plus, les expériences partagées au sein du réseau Les Arts et la Ville démontrent que le dialogue entre les élus, les artistes et les travailleurs culturels au sein de plusieurs municipalités doit être stimulé de façon continue.

Ces sujets ont donc été mis à l'ordre du jour afin de faire état des formes d'interaction existantes relatives au développement culturel local et d'envisager des pistes de développement de ce côté. Les pages qui suivent procèdent à l'analyse des contenus de ces deux plénières. Dans un premier temps, les cas concernant l'interaction entre les municipalités sont présentés et analysés en fonction des grandes lignes qui s'en dégagent, des formes actuelles d'interaction ainsi que des pistes à envisager pour stimuler ce type d'actions. Puis, deux expériences de collaboration et de dialogue entre les élus, les artistes et les organismes sont décortiquées selon les idées maîtresses qui en émergent.

1. Plénière *Métropole, Villes et Villages : agir et interagir ?*

1.1 Présentation

L'étendue du territoire, la disparité socio-économique des localités, de même que la décentralisation des pouvoirs posent des défis aux équipes municipales qu'elles ne peuvent résoudre seules. La mise en commun des ressources, des expertises et des objectifs de développement devient nécessaire et amène à des interactions de plus en plus complexes. Il semblait donc à propos pour un réseau de municipalités comme Les Arts et la Ville de poser un regard sur l'état des interactions entretenues entre les municipalités du Québec.

Puisque les études de cas sur le sujet font défaut présentement, il a été décidé de questionner quelques élus sur les interactions entretenues par leur municipalité.

Francine Senécal, vice-présidente du comité exécutif, responsable de la culture et du patrimoine à la Ville de Montréal, Lynda Cloutier, conseillère municipale, membre du comité exécutif de la Ville de Québec, Michel Tremblay, maire de Rimouski et Nicole Appleby, mairesse de New Richmond, ont été invités à structurer leur communication autour des questions suivantes :

- Quel est l'apport d'une métropole, d'une capitale nationale, d'une capitale régionale, d'une municipalité sur le plan du développement culturel de sa région et du Québec ? Par exemple, le développement de la carrière des artistes ne nécessite-t-il pas différents types de plate-forme de diffusion (régionale, nationale et internationale) ? Les municipalités des régions ne participent-elles pas à la richesse culturelle du Québec en donnant accès aux artistes à différents contextes de création ? En fait, les localités du Québec ne sont-elles pas interdépendantes du point de vue de leur développement culturel ? La pauvreté des uns n'entraîne-t-elle pas la pauvreté des autres ?
- Quelles sont les caractéristiques de la vie culturelle de votre municipalité et les défis que pose son développement ?
- Comment votre municipalité soutient-elle les arts et la préservation du patrimoine, leur diffusion et leur fréquentation par la population ? Par quelles actions vos politiques municipales se traduisent-elles dans ces trois domaines ?
- Qu'en est-il de la coopération ou de l'interaction municipale pour l'aménagement culturel d'un territoire à l'échelle régionale ? Quelles formes prend actuellement la coopération municipale sur le plan culturel ? Est-il nécessaire de dynamiser ces coopérations ? Si oui, comment ? Quels sont les obstacles à l'interaction municipale ? Dans le domaine de la prospective, quelle forme de coopération interrégionale peut-on imaginer pour les municipalités du Québec ?

1.2 Le rôle des différentes catégories de municipalité

Étant donné les différences qu'elles présentent quant à leur statut, leur profil démographique, leur réalité économique et leur situation géographique, les municipalités québécoises n'assument pas les mêmes responsabilités et ne jouent pas le même rôle face au développement culturel du Québec.

Toutefois, les municipalités dont il est question dans cette analyse ont toutes en commun de se considérer comme étant au centre du développement de leur MRC, de leur région ou de la province. Ainsi, dans les cas présentés subséquemment, Montréal se représente comme la plaque tournante de la vie culturelle du Québec ; la capitale se dit le point de convergence des régions ; Rimouski est certaine que sa vitalité culturelle rayonne sur l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent et New Richmond s'entrevoit comme le cœur battant de sa MRC.

► Le défi de la métropole : harmoniser son développement culturel local à son positionnement international

Montréal est la plaque tournante des arts et de la culture au Québec. Son statut de métropole culturelle l'amène à développer son action culturelle selon deux axes.

D'une part, elle doit déployer les efforts pour favoriser l'accès à la culture de ses citoyens et, d'autre part, elle doit se positionner sur l'échiquier mondial face aux autres métropoles. Par ailleurs, Montréal, tel que stipulé dans son projet de politique culturelle, souhaite mieux jouer son rôle de métropole culturelle en resserrant les liens avec les régions du Québec.

Lors de son allocution, Francine Senécal a indiqué que Montréal doit éviter de devenir uniquement un « aspirateur » de forces vives des régions. C'est pourquoi, pour bien jouer son rôle de métropole culturelle, Montréal doit pouvoir compter sur des régions en bonne santé culturelle.

► Québec, Ville d'art et de culture et capitale des régions

Selon Lynda Cloutier, les exigences liées au développement culturel sont grandes pour la capitale. L'ancienneté de sa vie culturelle, son statut de joyau de patrimoine mondial et le nombre élevé d'organisations artistiques et culturelles au regard de sa population de plus de 520 000 habitants exercent une forte pression sur la Ville et les ressources dont elle dispose pour soutenir la vitalité culturelle de ses milieux.

Par ailleurs, son statut de capitale l'amène à vouloir jouer le rôle de carrefour de création et de diffusion pour les artistes en provenance des régions du Québec, sans pour autant diminuer le soutien à ses organismes. Pour ce faire, la Ville, dont les ressources financières ne tiennent pas toujours compte de son statut de capitale, travaille de concert avec les différents acteurs culturels de son territoire.

► Rimouski, un pôle culturel qui rayonne sur l'ensemble de sa région

La Ville de Rimouski, avec sa population de plus de 42 000 habitants, a un rôle important à jouer à titre de capitale régionale du Bas-Saint-Laurent. Un rôle de leader lié à tous les aspects du développement dont celui de la culture, a fait valoir Michel Tremblay lors de son allocution.

Le rôle de la capitale régionale, tel qu'illustrer dans le cas de Rimouski, est d'offrir des conditions avantageuses aux artistes et aux organismes afin qu'ils demeurent à Rimouski ou qu'ils s'y installent dans le but de créer une masse critique de créateurs et d'infrastructures culturelles qui profitera à l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent.

Selon Michel Tremblay, la construction de la nouvelle salle de spectacles de Rimouski est un exemple probant du rôle que doit jouer une capitale régionale puisque cette nouvelle infrastructure viendra non seulement stimuler la vie culturelle des Rimouskois, mais elle représenta également une richesse pour l'ensemble des résidants de la région.

► New Richmond, une municipalité au cœur d'une MRC à caractère rural

Étant donné son éloignement des centres urbains et la faible densité de sa population, New Richmond, municipalité de 3 753 habitants sise au cœur de la Baie-des-Chaleurs en Gaspésie, travaille d'arrache pied pour se donner les outils qui lui permettront de prendre en main et de soutenir son propre développement culturel.

En 2000, la Ville de New Richmond adoptait donc la première politique culturelle en Gaspésie. Par la suite, elle adhéra au programme Villes et Villages d'arts et de patrimoine. D'ailleurs, le fruit de ce partenariat s'est traduit par la signature, en 2004, d'une première entente de développement culturel, dans la région, avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec. De plus, New Richmond possède la salle de spectacles de la Baie-des-Chaleurs, qui depuis son ouverture en 1991, a réussi à s'imposer comme le lieu de diffusion majeur de la Gaspésie.

1.3 L'interaction comme modalité d'action municipale à l'échelle locale

Bien qu'il leur ait été demandé d'aborder les formes que prend actuellement la coopération municipale sur le plan culturel ainsi que les pistes pour dynamiser ce type d'action, les élus qui ont participé à l'agora ont plutôt insisté sur les interactions entretenues à l'échelle locale.

Les conférenciers se sont entendus pour dire qu'avec des revenus provenant à 80 % de la taxe foncière, les municipalités doivent développer des stratégies pour décupler les dollars provenant de l'impôt foncier et ainsi assurer un investissement adéquat pour soutenir les arts et la culture. « Interagir s'appuie sur une volonté politique claire de favoriser le développement culturel, d'utiliser les outils et les moyens financiers disponibles et ce, en étroite collaboration avec les organismes du milieu. Voilà autant de force pour multiplier les résultats et décupler ce fameux dollar de l'impôt foncier », a indiqué Lynda Cloutier, membre du comité exécutif de la Ville de Québec.

► La municipalité agit de concert avec le milieu culturel

Les municipalités cherchent à soutenir les organismes culturels en travaillant de concert avec le milieu et non en suppléant ses actions. Fournir une mise de fond pour qu'un organisme puisse obtenir l'appui d'autres partenaires, céder un édifice à un organisme qui en assumera les responsabilités pour ses activités, défrayer les coûts d'un chargé de projet qui pourra faire le montage financier d'un événement, prêter des locaux ou des ressources (urbaniste, agent de communication, comptable), sont quelques interactions, à l'échelle locale, proposées par les municipalités.

► L'adoption d'une politique culturelle : un processus de consultation propice aux échanges

Le premier exercice d'interaction à l'échelle locale débute, dans la majorité des cas, par l'adoption d'une politique culturelle. D'ailleurs, les quatre municipalités représentées viennent d'adopter une nouvelle politique culturelle ou le feront prochainement. Cette démarche, en plus de témoigner d'une volonté politique forte, permet de réaliser un état des lieux et un bilan de l'action culturelle municipale, de favoriser la rencontre entre les divers acteurs concernés (élus, artistes, organismes, citoyens, partenaires actuels et éventuels) et d'effectuer un choix commun des valeurs et des objectifs à préconiser.

► La formation d'un comité culturel favorise l'interaction continue

La formation d'un comité consultatif municipal voué aux arts et à la culture permet de mettre en lien les élus, les artistes, les travailleurs culturels et les citoyens. Ainsi, les gens se connaissent mieux, les élus sont mieux conseillés et les citoyens sont mieux informés. Ces espaces permettent l'expression des besoins et des préoccupations tout en favorisant l'éclosion d'idées nouvelles.

1.4 La non-interaction municipale

► L'état des lieux : des bonnes intentions à la réalité

Tous les élus qui ont pris part à l'agora ont indiqué que leur municipalité doit entretenir des relations avec d'autres municipalités. Toutefois, aucun cas d'interactions municipales, à l'exception de ceux de la Ville de Québec, n'a été présenté explicitement.

Dans les pages qui suivent, à partir des prises de positions des conférenciers et d'informations complémentaires, nous exposerons quelques-uns des principaux obstacles au développement des interactions municipales. Par ailleurs, rappelons que la question des interactions municipales, dans le cadre de ce colloque, a été abordée dans une perspective territoriale provinciale. Cependant, les constats qui suivent s'appliquent, en partie, à l'échelle de différents territoires, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

► La Ville de Québec, un cas d'exception

« Un jour, le maire des Bergeronnes sur la Côte-Nord demande au maire de Québec : « Monsieur L'Allier, vous faites des jumelages à l'international, pourquoi ne pas en développer un avec ma municipalité ? Nous aurions besoin d'expertise en géomatique et en urbanisme ». Le maire de Québec a retenu l'idée et l'a présentée au conseil de ville. Rapidement les questions ont abordé l'aspect économique. Combien ça va coûter à la ville ? Qu'est-ce que ça va lui rapporter ? Combien de fonctionnaires seront affectés à cette tâche ? Finalement, les membres du conseil en sont arrivés à la conclusion qu'il s'agissait simplement de redonner à cette région ce qu'elle apporte de forces vives à la capitale. » (Cloutier, 2004)

La Ville de Québec a proposé une réflexion sur l'importance de l'apport des autres régions à son propre développement et sur la façon dont elle peut entrer en relation avec les municipalités pour leur rendre la pareille en tant que capitale. D'abord, Québec entretient un jumelage avec la municipalité des Bergeronnes sur la Côte-Nord qui se traduit par le prêt d'experts en géomatique et en urbanisme par la Ville de Québec.

La Ville de Québec caresse aussi l'idée de devenir la capitale des régions. Toujours en cours d'élaboration, le projet *Québec, la Capitale de ses régions* constituerait une vitrine pour les artistes vivant en région. Ces artistes pourraient présenter leurs œuvres dans des lieux situés à Québec sans perturber le marché local. Les organismes soutenus par la Ville de Québec seraient encouragés à échanger et à interagir avec d'autres organismes situés en dehors de la région de la Capitale-Nationale.

1.5 Obstacles et pistes de développement

► Les municipalités peinent à assurer leur propre développement

Si les élus présents à l'agora n'ont pas abordé la question des interactions municipales, ils ont mis l'emphase sur les actions entreprises dans chacune de leur municipalité. Les municipalités veulent d'abord développer les services offerts à leurs citoyens. Même Montréal, où la vie culturelle foisonne déjà, semble à la croisée des chemins puisqu'elle est en pleine redéfinition de ses objectifs, de ses outils et de son rôle à l'échelle locale, nationale et internationale. Francine Senécal a d'ailleurs indiqué, lors de son allocution, que le prochain défi de Montréal sera de développer de nouveaux partenariats qui reconnaîtront le statut particulier de la métropole et qui tiendront compte des retombées de son action sur l'ensemble du territoire.

Étant donné que les municipalités ont déjà des difficultés à assurer un financement adéquat et récurrent de leurs services culturels, comment peuvent-elles envisager d'utiliser une partie de ces fonds pour stimuler des échanges avec d'autres municipalités ? D'ailleurs les premières questions qui ont été posées par les membres du conseil municipal au maire de Québec lors de la présentation du jumelage avec la municipalité des Bergeronnes concernaient l'aspect financier. Combien ça va coûter à la ville ? Combien ça va lui rapporter ? Combien de fonctionnaires seront affectés à cette tâche ?

► Les municipalités : compétition ou interaction

La guerre des clochers de nos villages d'antan serait-elle toujours actuelle ? Il semble persister, à l'échelle sub-régionale du moins, une compétition entre les municipalités au sujet des infrastructures et des investissements culturels. La ville la plus peuplée de la MRC veut souvent centraliser les activités culturelles, alors que les municipalités avoisinantes voudraient aussi s'approprier une part des actions à caractère culturel.

Les villes-centres désirent exercer un leadership culturel et souhaiteraient que la portée régionale de leurs actions soit reconnue par les autres municipalités. Cette situation cause des litiges intermunicipaux.

- En ce qui concerne les interactions de New Richmond avec les municipalités avoisinantes, on pourrait les qualifier de douces-amers dans le cas de la salle de spectacles. Cette salle de 660 places, qui constitue un équipement supralocal, voire un passage obligé pour qui s'intéresse à la diffusion culturelle dans cette région, a fait l'objet, dans un passé récent, d'une bisbille intermunicipale. En fait, la Ville avait demandé aux municipalités voisines, soit Pasbébiac, Nouvelle, Bonaventure et Carleton, entre autres, de partager avec New Richmond les frais d'opération de la salle de spectacles qui, selon Nicole Appleby, constitue un joyau culturel mis à la disposition de la communauté locale et régionale. Les municipalités ont refusé cette invitation puisqu'elles ne voyaient pas pourquoi elles participeraient financièrement au bon fonctionnement de cette salle de spectacles alors que la Ville de New Richmond en retire les bénéfices principaux. Aujourd'hui, la Ville de New Richmond en partenariat avec les Caisses Desjardins assume seule les frais de gestion inhérents à la salle de spectacles.

À l'échelle de la MRC, puis à l'échelle régionale, il semble y avoir une réticence de la part des municipalités de plus petites tailles à interagir avec la ville-centre. Ces municipalités craignent de collaborer avec la ville-centre dans certains projets et que ce soit seulement cette dernière qui en retire les bénéfices.

Il est plus facile d'obtenir l'adhésion des municipalités d'une même MRC ou d'une même région lorsque les actions menées ont des répercussions dans chacune des municipalités, comme c'est le cas pour le secteur du tourisme culturel.

- Par exemple, en Gaspésie, le Conseil de la culture coordonne le projet « La Gaspésie sous toutes ses cultures » qui implique les cinq MRC du territoire. Ce projet qui comprend un calendrier culturel et ses outils promotionnels a suscité l'adhésion de l'ensemble des municipalités de la région puisqu'il met en valeur les activités offertes par celles-ci. Les MRC financent donc le projet qui représente un investissement de 200 000 \$ par année.

Donc, il semble exister un problème lié à la perception quant au rôle des différentes catégories de municipalités au sein d'une même région. De son côté, la ville-centre veut éviter le dédoublement et la dissolution des investissements à l'échelle sub-régionale ou régionale, en concentrant les activités et les infrastructures sur son territoire. De l'autre, les municipalités voisines veulent aussi développer des activités ou certaines infrastructures afin de se tailler une place à l'échelle du rayonnement sur le territoire.

► La valeur ajoutée des interactions municipales, un pré-requis essentiel

Les municipalités, pour entamer des interactions entre elles, doivent y trouver une valeur ajoutée pour leur propre développement. C'est-à-dire que ces interactions doivent profiter à leur propre développement. Cette valeur ajoutée, à l'échelle régionale ou provinciale, fait souvent défaut, à l'exception de certains domaines, tels le tourisme culturel ou la circulation des productions culturelles au plan sub-régional.

Depuis plusieurs années, les municipalités ont tendance à développer des jumelages ou des pactes d'amitié à l'échelle internationale. Ces interactions ont une connotation plus prestigieuse et sont habituellement profitables aux deux parties.

La Ville de Québec, par exemple, a signé plusieurs pactes d'amitié, jumelages et ententes de partenariat avec d'autres Villes au Canada ou à l'international. Son premier jumelage avec la Ville de Calgary remonte à 1957. Cette dernière a notamment donné son appui politique et technique, en 2002, à la Ville de Québec lorsqu'elle a soumis sa candidature comme hôte des Jeux Olympiques. Le jumelage entre X'ian et Québec a permis une importante exposition d'art chinois au Musée de la civilisation ainsi que la venue d'une troupe d'acrobates et d'artistes de X'ian à l'Expo Québec 2001. Par ailleurs, du 23 au 31 octobre 2004, la Ville de Magog, en Estrie, accueillait une délégation de Montgeron à l'occasion de sa première semaine culturelle. Ces journées dédiées aux arts et à la culture font suite à un événement similaire tenu dans cette ville française qui avait été organisé après la signature d'un pacte d'amitié liant les deux Villes, en 1994¹.

Un échange culturel qui permet de faire rayonner la culture locale, un partage d'expertise qui profite à l'action de la Ville, l'accueil d'un événement qui participe à une offre culturelle de qualité sont autant d'aspects qui incitent les municipalités à coopérer entre elles.

¹ Ces informations sont tirées d'un article de Dany Jacques paru dans *Le Reflet du Lac* le samedi 23 octobre 2004. Récupéré de : www.lerefletdulac.com

► Les écarts entre les municipalités

Les écarts entre les municipalités, qu'ils se traduisent sur le plan des investissements ou sur celui du développement culturel local, peuvent constituer un frein aux interactions entre les municipalités.

► Les ressources pour soutenir les échanges culturels municipaux, un incitatif de taille

Toutefois, bien que l'on recense de nombreux jumelages entre villes à l'échelle internationale et, également nationale, plusieurs sont de nature plus symbolique qu'effective. Le dynamisme des échanges liés aux jumelages municipaux dépend de celui des équipes municipales, mais surtout des ressources dont disposent les parties.

Sur ce point, pour les élus locaux, l'utilisation des impôts fonciers est plus que délicate à justifier, dans un contexte municipal de rattrapage sur plusieurs aspects liés à la qualité de vie et au développement local.

► L'interaction par l'intermédiaire des organismes culturels

Comme l'a souligné la représentante de la Ville de Québec, lorsque des municipalités s'engagent dans un échange culturel, elles peuvent le faire par l'entremise des organismes culturels soutenus par la municipalité.

Les organisations culturelles, pour la plupart, ont développé et cherchent à faire croître des réseaux de contacts à l'échelle des territoires régional, provincial, national et international.

► Le parrainage entre municipalités

D'abord, il a été proposé que les élus déjà conscientisés à l'importance de la culture puissent parrainer une autre municipalité afin de convaincre leurs pairs du bien-fondé de la mise en place d'un programme culturel fort dans leur localité.

Il aurait peut-être aussi lieu, pour les villes de plus de 10 000 habitants, « d'adopter » des municipalités plus petites et de leur offrir une partie des activités culturelles offertes chez elles ou de partager des ressources humaines spécialisées, en créant une sorte de réseau régional de circulation de la culture.

► Des entremetteurs pour faciliter les interactions municipales

Sur le plan culturel, les interactions entre les municipalités peuvent se développer au sein des structures régionales. Au Québec, les municipalités régionales de comté (MRC), les conférences régionales des élus (CRÉ) ou des conseils régionaux de la culture sont des structures de concertation.

L'interaction entre les municipalités se développe également au sein d'organisations, telles l'Union des municipalités du Québec et la coalition Les Arts et la Ville, en ce qui concerne les dossiers culturels. Ces organisations permettent de partager des expertises, de travailler de concert et de faire valoir les revendications communes des municipalités (Cloutier, 2004).

2. Plénière Dialogue entre élus, artistes et organismes culturels

2.1 Présentation

À l'occasion d'un atelier sur le cinéma et les arts médiatiques en région organisé dans le cadre du colloque de Les Arts et la Ville en 2003 à Drummondville, un représentant d'un jeune organisme artistique avait été invité à prononcer une conférence. Au cours de son allocution, le représentant a souligné que l'organisme ne recevait aucun soutien de la municipalité. La conseillère municipale, assise aux premières loges, s'est empressée de lui répondre que la Ville ne pouvait pas soutenir un organisme dont elle ignorait l'existence. L'histoire s'est bien terminée puisque la Ville a organisé un dîner de rencontre avec le maire, les conseillers municipaux, le directeur général de la Ville et les responsables de cette jeune organisation.

C'est cette histoire qui a donné lieu un an plus tard à une plénière intitulée Dialogue entre élus, artistes et organismes culturels puisque, trop souvent, encore, artistes et travailleurs culturels n'ont pas le réflexe de s'adresser aux élus afin de bénéficier de leur soutien.

Pourtant, les équipes municipales sont les instances politiques les plus proches des citoyens et, de ce fait, les mieux placées pour comprendre leurs besoins et tenter, dans la mesure de leurs moyens, d'y répondre. D'un autre côté, les élus municipaux ne peuvent être des spécialistes de tous les domaines de l'activité humaine. Pour œuvrer au développement de leur collectivité, ils doivent pouvoir compter sur les acteurs de la société civile.

L'objectif poursuivi par cette agora était de présenter des expériences locales où des artistes, des organismes culturels et des élus entretiennent des relations afin de favoriser le développement de leur municipalité.

La plénière a mis de l'avant deux réalités municipales très différentes, soit celle de Sherbrooke, ville-centre, et Palmarolle, village situé en région éloignée. Dans le cas de Sherbrooke, Chantal L'Espérance, conseillère municipale responsable de la culture, Johanne Brouillet, responsable des expositions de la galerie d'art de l'Université de Sherbrooke, et Melvin Charney, artiste, ont présenté le processus qui a mené à la réalisation d'une place publique intégrant une œuvre d'art au centre-ville de Sherbrooke. Quant à Palmarolle, Pierre Vachon, maire, et Louisa Nicol, artiste, ont exposé les multiples collaborations qui ont permis à la vie culturelle du village de s'affirmer et de prendre son envol.

Pour les artistes et les travailleurs culturels, quelle est l'importance d'être en contact avec les élus afin de participer au développement de la municipalité ? Que signifie le soutien de l'équipe municipale pour le travail de l'artiste ou de l'organisation ? Quelles mesures existent ou sont à envisager pour favoriser l'implication des artistes dans les processus de prise de décisions qui concernent la collectivité ? Comment met-on à contribution la créativité des artistes et des travailleurs culturels dans la recherche de solutions ou pour le développement de certains projets ? Voilà les questions qui avaient été proposées aux invités.

2.2 L'expérience de Sherbrooke et de Palmarolle

► La dimension culturelle de la revitalisation du centre-ville de Sherbrooke

En 1999, dans le but de revitaliser son centre-ville, la Ville de Sherbrooke créait la corporation Sherbrooke, Cité des rivières et, dès 2001, consentait des investissements annuels de 3 000 000 \$ à la requalification de son centre urbain.

Après avoir réalisé, en 2002, l'aménagement d'un sentier multifonctionnel autour du Lac des nations, la corporation entreprend d'élaborer des plans de réaménagement pour la rue Frontenac et les rives de la rivière Magog qui marquent le centre-ville.

C'est également au cours de la même année, que la Ville crée un comité de la culture constitué, entre autres, de trois conseillers municipaux et de deux représentants du milieu culturel élus par leurs pairs. Johanne Brouillet, responsable des expositions de la galerie d'art de l'Université de Sherbrooke, siège alors sur ce comité et suggère d'organiser des dîners-conférences afin de favoriser des rencontres et des échanges entre les élus, les décideurs locaux et les acteurs de la culture.

Tenant compte des priorités de la Ville en matière de revitalisation urbaine, Johanne Brouillet, avec l'accord du comité de la culture, invite l'artiste et architecte Melvin Charney à venir prononcer une conférence sur l'importance des places publiques. Dans le but d'adapter le contenu de sa conférence à la situation sherbrookoise, au cours de la préparation de sa conférence, l'artiste interpelle les équipes de la corporation Sherbrooke, Cité des rivières et de la corporation du centre-ville, afin d'obtenir des informations sur les projets en cours.

À la suite de ce dîner, la corporation, Sherbrooke, Cité des Rivières qui a fait l'ébauche des premiers plans de l'Esplanade Frontenac et de la place des Moulins demande à Melvin Charney d'étudier les premières propositions et de donner son avis. À partir de là, Melvin Charney offre de revoir entièrement le projet et d'en devenir le maître d'œuvre. Sherbrooke, Cité des Rivières accepte l'offre à condition que le projet puisse se réaliser à partir des fonds déjà consentis.

Récemment, Sherbrooke inaugurerait une nouvelle place publique créée par l'artiste Melvin Charney. L'esplanade Frontenac et la Place des Moulins, intégrant une œuvre d'art public, constituent un projet qui a donné lieu à une collaboration exemplaire entre une élue, un artiste et un organisme culturel. Au cours de sa communication, l'artiste Melvin Charney a souligné l'ouverture d'esprit exemplaire des élus face à ce projet.

Ce projet a été réalisé grâce à la mise en commun des idées et des ressources de Sherbrooke, Cité des Rivières, des gestionnaires municipaux, du conseil municipal sous l'impulsion de Chantale L'Espérance, d'un organisme culturel représenté par Johanne Brouillet qui a servi d'interface entre la Ville, les décideurs locaux et l'artiste. Pour Melvin Charney, cette expérience prouve que les artistes devraient participer à la planification urbaine des municipalités et qu'il est possible de le faire.

Pour sa part, Johanne Brouillet croit que les organismes culturels peuvent jouer un rôle important dans le développement de leur collectivité. Comme la galerie d'art a le mandat de présenter de l'art contemporain dans un but éducatif, Johanne Brouillet ne s'est pas contenté de proposer le talent de Melvin Charney dans la mise en œuvre de la place publique, elle a aussi développé des outils complémentaires destinés à la population sherbrookoise.

La galerie d'art a inscrit à sa programmation une importante exposition des œuvres de l'artiste afin de les faire connaître aux citoyens et de leur présenter le travail réalisé dans le cadre de l'aménagement de la place des Moulins. Le cahier de planification qui a servi aux élus pour valider le projet est présenté dans le cadre de cette exposition. La galerie a aussi produit un document multimédia d'une vingtaine de minutes concernant l'œuvre de Melvin Charney.

► La beauté et l'art en action à Palmarolle – L'implication des citoyens soutenue par le dynamisme et l'ouverture d'esprit d'un maire

D'entrée de jeu, Pierre Vachon, maire de Palmarolle, a indiqué lors de son allocution que la capacité budgétaire d'une petite municipalité ne lui permet pas d'accomplir d'immenses travaux, mais qu'avec l'entraide du milieu, il est parfois possible de faire de petits miracles.

Fondé en 1926, Palmarolle est un village situé au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est en 1976, lors du 50^e anniversaire de fondation de la municipalité, qu'une première sculpture fait son apparition. Quelques années plus tard, un groupe de citoyens, soucieux de mettre en valeur et de développer les charmes du village, crée un comité d'embellissement. Selon Pierre Vachon, le travail de ces bénévoles a donné le coup d'envoi au soutien de la municipalité pour embellir les lieux. Après l'installation de boîtes à fleurs au sanctuaire Notre Dame De La Confiance, où il est possible d'admirer quelques 230 espèces d'oiseaux en temps de migration, une promenade a été aménagée et des sculptures sur bois ont pris place dans le parc.

Aujourd'hui, chacun des citoyens participe à l'entretien et à l'embellissement du village. Ce qui était marginal au départ est maintenant devenu naturel. D'ailleurs, Palmarolle s'est mérité plusieurs prix au concours Fleurir le Québec. Cette synergie a aussi permis à la municipalité de Palmarolle d'être l'une des rares municipalités en Abitibi à connaître une augmentation de l'évaluation foncière de ses résidences, malgré un contexte économique instable.

En 1984, Louisa Nicol, artiste en arts visuels, choisit d'ouvrir sa galerie Sang Neuf Art dans son village natal. « La mentalité et l'ouverture d'esprit des citoyens me plaisaient. La beauté du site et la volonté des citoyens d'embellir leur municipalité offraient un terrain favorable à mon travail », a affirmé Louisa Nicol lors de sa communication. Louisa Nicol installe donc sa galerie dans les murs de l'une des anciennes forges du village. Comme il fallait restaurer la façade, Louisa Nicol profite de l'occasion pour commander une sculpture à Jacques Baril, un artiste de la région.

Des Déjeuners sur l'herbe, événements qui amènent dix artistes à œuvrer devant le public, aux dimanches-rencontres en passant par des expositions, la galerie Sang Neuf Art contribue à dynamiser la vie artistique des villageois. D'ailleurs, en 1987, à la demande de quelques citoyens du village qui voulaient suivre des cours de dessins, Louisa Nicol ouvre l'École des beaux-arts Rosa-Bonheur. L'école accueille des vacanciers pour des cours intensifs de cinq jours en dessin, peinture, aquarelle, encaustique, marouflage, photographie. *L'École des Beaux-Arts Rosa-Bonheur* doit son nom à une peintre française qui vécut de 1822 à 1899.

En 1999, pour commémorer les 100 ans du décès de Rosa Bonheur, Louisa Nicol invite 30 artistes à participer au Symposium *Hommage à Rosa Bonheur*. Vingt œuvres furent sélectionnées par un jury. L'exposition est par la suite partie en tournée dans la Maison de la culture de Laval, à la galerie Artazo à Sherbrooke, au Musée de Saint-Hilaire et au Salon des galeries d'art de Montréal. Trente artistes sont venus de Montréal, Québec, Sainte-Sabine, Sherbrooke, Val-d'Or, LaSarre, LaSalle, Duparquet, Palmarolle et Paris.

La municipalité de Palmarolle s'est associée au Symposium par une bourse-achat attribuée par un jury. Une gravure de Louise Morin, un artiste de la ville de LaSalle orne aujourd'hui les bureaux de la municipalité.

En 2001, à l'occasion du 75^e anniversaire de la fondation du village, Louisa Nicol suggère au comité d'embellissement la réalisation d'un projet d'art public en lien avec la tradition agricole de Palmarolle. Ce projet n'occasionnera pas de travail supplémentaire d'entretien des parcs ou des terrains pour les membres du comité, puisqu'il s'agit de sculptures-girouettes installées sur les

toits des bâtiments de la rue principale. Le projet *Ciel mon Abitibi!* a été financé par un programme de développement régional du Conseil des Arts et Lettres du Québec-région, la municipalité et le Centre local de développement.

La même année, Louisa Nicol invite 25 personnalités nées à Palmarolle, à écrire un souvenir d'enfance lié à leur village natal. Dix-neuf y ont participé et leurs récits sont réunis dans un livre d'artistes tiré à 75 exemplaires. Quinze photographies de la campagne de Palmarolle agrémentent le livre. Le maire de Palmarolle, Pierre Vachon, fut le premier à acquérir le livre d'artistes.

Dans le cas de Palmarolle, les retombées les plus importantes des relations développées avec le maire et la communauté de citoyens ne se traduisent pas par un investissement de ressources financières dont ne dispose pas un village. Ce sont plutôt l'ouverture d'esprit et le dynamisme de l'équipe municipale et de la collectivité qui ont stimulé le désir de l'artiste de s'impliquer dans le développement de la municipalité.

2.3 Constats et pistes de développement

Dans le cas de Sherbrooke, la création d'un comité de la culture a agit comme une interface entre le milieu culturel, les élus et les décideurs locaux, en favorisant les contacts et les échanges. Pour ce qui est du cas de Palmarolle, le lien est directement établi entre l'artiste et le maire, mais également avec la communauté de citoyens. Dans ce cas, le dialogue prend tout son sens dans l'ouverture démontrée par l'élu et les propositions faites par l'artiste qui tient compte des besoins et des ressources du milieu.

Dans les deux expériences présentées, il ressort également que la culture se présente comme une dimension du développement. À Sherbrooke, l'art public s'inscrit dans un projet de revitalisation économique d'un centre-ville devenu, au fil des ans, moribond. De plus, la créativité de l'artiste est utilisée, non seulement, dans la création de l'œuvre d'art qui orne la place publique, mais elle est mise à contribution dans le processus entier. À Palmarolle, les projets artistiques mis de l'avant s'inscrivent dans une volonté de mise en valeur du village qui tient compte des arts, du paysage, des traditions, de l'histoire et de l'agriculture.

► Créer des espaces pour favoriser le dialogue entre les acteurs de la ville

Le cas de Sherbrooke démontre clairement l'importance de mettre en place des mécanismes pour favoriser le dialogue entre les différents acteurs de la ville. Le **comité de la culture** de Sherbrooke est un point de rencontre entre les élus, les fonctionnaires municipaux et les travailleurs culturels qui permet de partager des préoccupations et des idées.

Les espaces de dialogue peuvent aussi prendre la forme de **commission des arts et de la culture** qui a pour mandat de jouer un rôle-conseil auprès des autorités municipales. Ces commissions sont formées d'élus, de fonctionnaires municipaux, de représentants du milieu culturel, d'artistes ainsi que, dans certains cas, de représentants des conseils régionaux de la culture et des directions régionales du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les municipalités qui mettent sur pied ce type de mécanisme de consultation le font majoritairement lors du processus d'adoption d'une politique culturelle.

Outre les comités culturels et les commissions des arts réunissant des acteurs des milieux municipal et culturel, d'autres mesures existent pour favoriser l'implication des artistes et des travailleurs culturels dans les processus de prise de décisions qui concerne la collectivité.

Ainsi, certaines municipalités créent des **conseils de quartier** où le milieu culturel est représenté. Ces conseils de quartier agissent comme instance de représentation des citoyens auprès des élus.

Dans le cas de la Ville de Québec, par exemple, les conseils de quartiers sont appelés à :

- organiser des séances de consultation publique ;
- mobiliser les personnes du quartier de même que les organismes qui y travaillent et à encourager la collaboration en eux ;
- proposer des actions locales ;
- élaborer des projets pour améliorer la qualité de vie.

Le conseil municipal les consulte sur les questions qui ont trait notamment à l'aménagement du territoire, à la vie communautaire et à la sécurité publique. Les conseils de quartier sont formés de neuf membres élus tous les deux ans (quatre femmes, quatre hommes et une personne représentant les gens d'affaires). Se greffent à eux les conseillères et les conseillers municipaux rattachés au quartier. Ils n'ont cependant pas le droit de vote.

Dans les municipalités de plus petites tailles, c'est souvent un **regroupement de bénévoles** intéressés par la culture qui fait office de service de la culture et de comité culturel. Ce comité peut constituer une force motrice intéressante pour une collectivité à condition qu'il soit soutenu par l'équipe municipale comme dans le cas de Palmarolle. Si le comité ne trouve pas écho à ses projets auprès des élus, il est fort à parier que le comité se dissoudra au bout de quelque temps en raison de l'essoufflement de ces bénévoles.

► Favoriser une approche transversale du développement

À Montréal, par exemple, le projet de politique culturelle prévoit l'intégration de la dimension culturelle aux différents projets de revitalisation urbaine intégrée des arrondissements. Ainsi, des comités de travail, composés d'élus, de citoyens et de représentants des milieux culturels, communautaires, scolaires, de loisir, etc., sont formés dans les quartiers afin de déterminer les orientations et les projets à prioriser dans les arrondissements. En travaillant ainsi par petits groupes et en impliquant les acteurs de plusieurs dimensions du développement, il est plus facile d'interpeller toutes les unités administratives de la municipalité et les partenaires de la société civile.

Ces comités de travail s'inspirent de l'idée des charrettes interdisciplinaires qui permettent aux différents acteurs de la ville de se pencher sur des sujets précis, des problèmes à résoudre ou des projets à développer et d'en faire ressortir plusieurs scénarios. Ensuite, le scénario qui fait consensus est retenu par l'équipe de travail et proposé au conseil municipal.

► Faire connaître les priorités de la Ville au milieu culturel

Une constante ressort des deux cas analysés : Johanne Brouillet autant que Louisa Nicol sont au courant des priorités de la Ville et en tiennent compte dans leur proposition. Johanne Brouillet savait que la Ville avait le désir de développer une place publique. Elle a alors proposé la participation de Melvin Charney qui a développé des connaissances sur cet aspect. Louisa Nicol de son côté propose à la municipalité des projets qui cadre avec les événements plus généraux de la municipalité ou qui répondent aux besoins des citoyens. Ainsi, elle trouve plus facilement du soutien du côté de l'équipe municipale et des groupes de citoyens impliqués dans la mise en valeur de leur village. Inversement, il semble important que la Ville fasse confiance à l'artiste et lui laisse la possibilité de s'impliquer. Dans le cas de Sherbrooke comme dans le cas de Palmarolle, les artistes ont souligné l'ouverture d'esprit des élus.

Références

Appleby, Nicole. (2004). *La culture et le développement, une question d'interdépendance*. Communication présentée au 17^e colloque annuel de Les Arts et la Ville, Montréal, Canada.

Bissonette, Lise. (2004). Mots de bienvenue. Communication présentée au 17^e colloque annuel de Les Arts et la Ville, Montréal, Canada.

Cloutier, Lynda. (2004). *La capitale et l'interaction culturelle : une réalité à l'échelle locale, un idéal à l'échelle nationale ?*. Communication présentée au 17^e colloque annuel de Les Arts et la Ville, Montréal, Canada.

Garon, Rosaire. et Santerre, Lise. (2004). *Déchiffrer la culture au Québec, 20 ans de pratiques culturelles*. Sainte-Foy : Les Publications du Québec.

L'Espérance, Chantal., Brouillet, Johanne., et Charney, Melvin. (2004). *Vers une vision concertée*. Communication présentée au 17^e colloque annuel de Les Arts et la Ville, Montréal, Canada.

Senécal, Francine. (2004). Communication présentée au 17^e colloque annuel de Les Arts et la Ville, Montréal, Canada.

Tremblay, Michel. (2004). *Le défi de la culture dans une ville d'agglomération : l'expérience de Rimouski*. Communication présentée au 17^e colloque annuel de Les Arts et la Ville, Montréal, Canada.

Vachon, Pierre et Nicol, Louisa. (2004). *Palmarolle, la beauté et l'art en action*. Communication présentée au 17^e colloque annuel de Les Arts et la Ville, Montréal, Canada.